

Nombre de Creusois ont travaillé depuis le XIXe siècle à étudier les anciens textes marchois, à fouiller les archives, à publier les résultats de leurs études.

Du travail de recherche mené par l'auteur, il en ressort que la référence à une supposée « civilisation occitane » n'est pas confirmée en Creuse, ni en terme de troubadours, ni en terme de langue occitane comme langue administrative en Creuse au Moyen Age, ni en matière de droit, etc.

Il existe par contre une réalité historique et culturelle marchoise qui caractérise profondément la Creuse et qui la différencie totalement des pays limousins et occitans.

L'exemple de la migration marchoise acquise aux idéaux républicains est frappant tant il est à l'opposé des Renaissantistes provençaux

qui, à la même époque, développent une défiance à l'égard de la République en prônant un retour à la tradition d'oc inspirée des troubadours.

Saviez-vous que l'emploi du français dans la Creuse est monnaie courante au Moyen Age pour les textes administratifs (sénéchaussée, terriers, actes divers, etc.) ?

Saviez-vous que si on n'a aucune preuve de l'existence de troubadours en pays marchois, on est par contre certain qu'Hugues X, comte de la Marche, a bien été trouvère ?

Saviez-vous que les textes les plus anciens écrits en « patois » de la Creuse datent de 1586, qu'ils ont été édités à Paris au sein d'un recueil de poésie française (deux quatrains en « patois »).

Placée entre les civilisations d'oïl et d'oc, la Marche occupe depuis des siècles une situation bien particulière : ce livre est là pour le démontrer.

L'auteur :

Jean-Michel Monnet-Quelet est enseignant et mène des recherches linguistiques et historiques dans le domaine marchois (Creuse, Haute-Vienne, Cher, Indre, Allier, Charente et Vienne).

